

Plan d'économie quand tu nous tiens...

21 juillet 2015

Mardi 30 juin se tenait le dernier CHSCT plénier avant la rentrée. Notre nouveau directeur avait déclaré en début d'année qu'il était particulièrement attentif aux questions des conditions d'hygiène, de santé et de la sécurité au travail et de ce fait s'était engagé en début d'année à siéger à tous les CHSCT. La CGT est attachée aux actes pas aux promesses. Est-ce l'actualité ou finalement un intérêt moins motivé pour qu'il annonce son absence le matin et un départ relativement tôt. Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

Astreintes:

La CGT a demandé sur quels textes la direction s'appuyait pour ne pas octroyer la prime de 55 euros et la compensation des heures RTT aux personnels d'astreintes. « Pas de textes, c'est régie par jurisprudence, selon la définition de l'astreinte par le Code du Travail », n'importe quoi !

Païement des jours fériés:

De nombreux personnels ont travaillé certains jours fériés et se sont vu payés seulement la moitié de leurs heures effectuées ! (par exemple, vous venez travailler 6h, vous ne serez payé que 3). C'est ce qu'on appelle du travail dissimulé. Pour la direction, tout est normal. La CGT exige l'application de l'article 26 de la Convention de la Métallurgie : paiement des heures travaillées+majorations.

Obtention d'un jour de congé supplémentaire :

La réponse de la direction s'est assouplie suite à l'insistance des élus CGT. Pour l'octroi d'une journée supplémentaire, il est impératif de poser seulement le vendredi 14/08 en CP pour les personnels ayant 25 jours de CP (hors jours d'ancienneté).

Attestation d'exposition Amiante:

Pas de réponse de la direction. La CGT exige de fournir aux personnels une fiche spécifique référencée « Attestation d'exposition Amiante » **signée par la hiérarchie.**

Problèmes vêtements de travail :

Du fait des nouveaux vêtements mal taillés et de l'absence d'EPI féminins, les élus CGT du CHSCT ont obtenu le sur-mesure pour tous les personnels. Prendre contact avec le lingeur d'ELIS.

Droit d'alerte à la Plateforme Logistique Chantier (PLC)

Depuis notre intervention, la problématique a été prise en compte :
-concertation avec les personnels pour une meilleure organisation
-intervention de la médecine du travail auprès des personnels
-fiche de poste à pourvoir en interne en CDI
C'est dommage d'user du droit d'alerte pour améliorer nos conditions de travail! L'écoute des personnels est indispensable et des embauches seront nécessaires pour éviter de reproduire cette situation dans d'autres services.

Devenir de DE

La CGT a dénoncé maintes et maintes fois la situation et a toujours été force de proposition. La direction n'en tient pas compte et n'écoute toujours pas ses personnels. On voudrait fermer cet atelier qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Abris fumeurs

Réponse claire et précise : rien d'autre.

Permanence HFP

Réponse claire et précise : pas de permanence supplémentaire. La DRH conseille de se rendre à l'antenne de Cherbourg. Les personnels apprécieront.

Formations à distance et par visio-conférence :

La CGT craint que cette façon de former les personnels ne soit pas optimale. Bonjour l'ambiance dans les open space pour apprendre les langues ! Pour la formation « retraite », la direction remonte le problème en central.

Plan Déplacement Entreprise et Indemnité Kilométrique Vélo

La CGT prend les devants pour permettre à la direction d'être prête le jour J.

SeaRH :

-bulletin de salaire : aucun problème pour la direction, tout est conforme à la réglementation malgré un courrier de l'Inspection du Travail.

-suivi des astreintes : disponible sur les annexes au bulletin de salaire.

-Relevé Individuel Mensuels : pas de relevé, les éléments variables de la paye sont disponibles sur les annexes (format papier ou coffre-fort électronique).

-TDPIS : toujours sur l'annexe mais quid de la désignation des nuisances et des taux ?

-travailleurs handicapés : bonification en cours de régularisation. « Je suis confiante », dixit l'environnement social.

-gestionnaire de proximité dans les secteurs : la direction se satisfait du nombre de l'équipe GAP (3 personnels) qui sera sollicitée dans les entreprises pour sensibiliser les managers.

-compteur Cex : du fait des bugs de SeaRH, la CGT exige que ce temps effectué par les personnels soit transféré sur le compteur RCR afin de pouvoir l'utiliser à leur guise.